



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120124

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 7863
N/REF : 7/12/2025 0H25 C:000780 I:23167
V/REF : OS N INT609482 RFAX 30/11/2010

SDC 'Cypres-Olivier-Chene'
C/O REGIE CARRON
9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : CYPRES-OLIVIER-CHENE
5, RUE FRATERNITE
4/6, RUE AUDIBERT ET LAVIROTTE
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : FOSSE ET POMPE DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. J. FALCETO

ENTRETIEN DE LA FOSSE ET DE LA POMPE DE RELEVAGE SITUES DANS LES GARAGES
AU NIVEAU -3

2 FOIS/L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Décembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2025

Prix de base du contrat : 188,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2010 Valeur : 102,4
Mois de l'indice de révision : 06/2025 Valeur : 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120124

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 1 pompe(s) de relevage	2/AN	253,80	253,80
TOTAL H.T.				253,80
T.V.A. a 10,00%				25,38
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>279,18</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.